
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

28 MAI > 10 JUIN 2024

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(9 articles)



jeudi 30 mai 2024

Pop culture à la convention Geekopolis de la Geek Industries

(368 mots)

Convention geek, pop culture... Ces mots du vocabulaire jeune prennent tout leur sens quand des ados passent à l'action pour ...

Page 5



vendredi 31 mai 2024

Une motion demande à l'État d'agir plus fort contre le polluant éternel (327 mots)

Présentée par Gilles Jeanson vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, cette motion répond à l'urgence croissa...

Page 6



mercredi 5 juin 2024

Frederico Castro en visite (189 mots)

La célébration de la fête de Notre-Dame de Fatima à Neuves-Maisons a été marquée par une visite significative du maire de P...

Page 7



jeudi 6 juin 2024

Escape game spécial bien-être pour les seniors (264 mots)

Réunis salle de la Bobine à la Filoche, une trentaine de seniors de tout le territoire sont répartis en petits groupes pour...

Page 8



vendredi 7 juin 2024

Tonte différenciée : un rond-point garni de marguerites (209 mots)

Le rond-point de la Filoche est un espace géré par la communauté de communes (CCMM). Cette année, il est envahi par les mar...

Page 9



vendredi 7 juin 2024

Le parc d'activités de Brabois-Forestière poursuit son expansion (317 mots)

L'événement s'est déroulé en présence du président de la Communauté de Communes Moselle-et-Madon, Filipe Pinho, du maire de...

Page 10



samedi 8 juin 2024

Beau succès pour la première convention de la Geek Industries (439 mots)

Avec 365 entrées, on est ultra-satisfaits ! » jubile Quentin, animateur du Centre Intercommunal d'Action Sociale et parrain...

Page 11



lundi 10 juin 2024

Un collectif vent debout contre le projet d'extension d'une carrière (646 mots)

C'est une vaste étendue d'herbes hautes située sur le plateau de Sainte-Barbe. Elle ne représente qu'une infime partie des ...

Page 12

« On a cherché une question d'équilibre » (425 mots)

Ce projet d'extension d'une carrière sur le plateau Sainte-Barbe va-t-il avoir un impact sur cette zone ...

Page 14

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(5 articles)

Au dernier conseil municipal (203 mots)

Quatre délibérations ont été votées au dernier conseil municipal, dont trois à l'unanimité. ► Étude surve...

Page 16

Une visite d'étape au nouveau lotissement du Champi (280 mots)

Le lotissement du Champi commence à vivre. Les premiers accédants à la propriété sont arrivés il y a quelques jours dans 8 ...

Page 17

Les décisions du conseil (237 mots)

Le conseil réuni autour du maire, Benoît Sklepek, s'est prononcé sur la désignation d'un référent déontologue de l'élu loca...

Page 18

Portes ouvertes à la pension de famille Noirez : petite déception (389 mots)

Les 25 locataires de la pension de famille située, face à la résidence Aristide-Briand, des personnes fragilisées par la vi...

Page 19

Inauguration de l'Esplanade Julie-Victoire-Daubié (321 mots)

Accompagné d'un certain nombre d'élus, le maire a coupé le ruban tricolore. Tout le monde s'est ensuite rendu au mur qui jo...

Page 20

ACTUALITÉS DIVERSES

(1 article)

La Métropole deviendra une zone à faibles émissions en 2025

(585 mots)

Avec plus de trente points à l'ordre du jour, le menu était une nouvelle fois copieux ce jeudi après-midi à l'occasion du c...

Page 22

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

Pop culture à la convention Geekopolis de la Geek Industries

Ce samedi 1er juin, au gymnase Annie-Villa, l'association Geek Industries organise sa première convention. Avec concours de cosplay, conférence du comédien Benoît du Pac et concert d'un côté ; exposition et animation de l'autre.

Convention geek, pop culture... Ces mots du vocabulaire jeune prennent tout leur sens quand des ados passent à l'action pour organiser un événement qui leur correspond. Avec l'aide des animateurs de la com'com, dans les locaux du LEMM place des tricoteriers à Chaligny, Sacha, Sidney, Thibaut, Erwann, Lalie, David, Florentin et les autres ont monté leur association, la Geek Industries. Très ouverts, ils ont déjà organisé un tournoi du jeu Super Smash Bros Ultimate en décembre 2023, première action d'éclat plébiscitée par de nombreux gamers et leurs supporters. Ils ne s'arrêtent pas là : ce samedi 1er juin, au gymnase Annie-Villa, ce sera leur première convention, Geekopolis. Manifestation de la pop culture - entendez « l'art des jeunes, ce qu'ils aiment »

selon Erwann, chargé de com de l'association -, une convention est une sorte de foire expo sur le thème commun de l'imaginaire : affiches, séries, films cultes, animés, bandes dessinées et mangas, jeux vidéo, jeux de rôles, wargames, cosplay etc. Nancy et Metz ont la leur.

Un concours de cosplay

« Le gymnase sera divisé en deux parties, » expliquent les organisateurs. « D'un côté la scène, avec un concours de cosplay, une conférence du comédien Benoît du Pac (la voix de Glenn dans Walking Dead, entre autres) et un concert de jeunes du territoire. De l'autre côté, les stands. Nous voulons donner de la visibilité à des gens du domaine de la pop culture, qui vont présenter leurs

mangas, leurs dessins, leurs jeux. » La Filoche sera là aussi avec un quiz et des jeux de l'espace numérique et de la ludothèque. « Le but, c'est de faire sortir les jeunes, qu'ils se rencontrent. C'est un événement pour les jeunes, fait par les jeunes. Et en plus, proche de chez eux ! » ■



Organisateurs de la convention (le vice-président Florentin et Sacha sont absents sur la photo) : Lalie, graphiste de l'association, auteure des affiches, David, titulaire de la première carte de membre, Thibaut, secrétaire, Erwann, chargé de communication et Sidney, président.



Une motion demande à l'État d'agir plus fort contre le polluant éternel

Lors du dernier conseil communautaire de la CCMM qui s'est déroulé le 25 mai à Méréville, une motion cruciale a été adoptée à l'unanimité concernant le traitement des nouvelles sources de pollution de l'eau potable.

Présentée par Gilles Jeanson vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, cette motion répond à l'urgence croissante de traiter les micropolluants et substances émergentes détectés dans l'eau potable dans un contexte où les collectivités font face à l'émergence de nouvelles substances micropolluantes telles que les résidus de pesticides et les PFAS, également connus sous le nom de « polluants éternels ».

La motion demande à l'État et aux Agences de l'Eau de prévoir des modalités de soutien financier aux collectivités pour la mise en place de traitements spécifiques aux micropolluants, en complément des mesures préventives déjà en place.

Elle pointe également la volonté

d'une simplification des démarches administratives afin de maîtriser le foncier et mettre en œuvre des pratiques agricoles adaptées afin de protéger les aires d'alimentation des captages de manière efficace et durable.

La motion fait valoir aussi une demande d'accompagnement des collectivités par les services de l'État (DDT, ARS, etc.) pour faciliter la mise en œuvre des actions nécessaires.

Le document insiste sur la nécessité de donner aux professionnels de l'agriculture les moyens de limiter l'usage des produits chimiques et de vivre dignement de leur activité. Enfin, les élus demandent à l'État de mieux encadrer l'activité industrielle et l'utilisation de certains produits chimiques responsables de pollu-

tions à long terme de l'environnement et des ressources en eau.

La motion a été adoptée à l'unanimité par le conseil communautaire et autorise ainsi le président à engager toutes les démarches nécessaires en lien avec cette motion et à signer tout document afférent à cette délibération. ■



Le conseil communautaire de la CCMM a adopté à l'unanimité une Motion sur le traitement des nouvelles sources de pollution de l'eau potable.



Frederico Castro en visite

La célébration de la fête de Notre-Dame de Fatima à Neuves-Maisons a été marquée par une visite significative du maire de Póvoa de Lanhoso, Frederico Castro, et de sa femme Isabel.

Elle a réaffirmé les liens de jumelage entre les deux cités et a renforcé la volonté d'œuvrer ensemble. Au cours d'une réunion de travail, les deux maires et les élus ont concrétisé la collaboration des jumelles, notamment sur les axes de la jeunesse et des personnes âgées, tout en échangeant sur leurs fonctionnements respectifs. Une cérémonie républicaine a suivi en présence de Filipe Pinho,

président de la Communauté de communes Moselle et Madon et portugais d'origine, et de sa sœur Sylvie Pinho, présidente de l'association franco-portugaise.

Frederico Castro, né à Vandœuvre et Néodomien pendant toute son enfance, a profité de son séjour pour revisiter des lieux emblématiques.

Il était venu l'an dernier dans des circonstances semblables. Ses liens forts avec le bassin sont pour les deux parties une motivation supplémentaire de se mobiliser pour la réussite et la pérennité du jumelage. ■



Frederico Castro, maire de Povoá et sa femme Isabel



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

Escape game spécial bien-être pour les seniors

Réunis salle de la Bobine à la Filoche, une trentaine de seniors de tout le territoire sont répartis en petits groupes pour résoudre un nouvel escape game, concocté par l'association Synap's. Les joueurs ont à résoudre des énigmes pour délivrer Alice, retenue prisonnière sous une cloche, loin de son pays des merveilles. Ici, pas de compétition, on coopère pour trouver les ingrédients de la potion magique. À chaque étape du jeu apparaît un personnage du conte, Chapelier ou autre Lapin. Il représente une émotion, prétexte pour aborder le thème central du bien-être.

Gérer ses émotions

Les psychologues de Synap's, Élodie

Morele et Anaïck Besozzi passent entre les tables. Elles expliquent comment on peut gérer les émotions au quotidien. En remède au stress, elles proposent 5 minutes de cohérence cardiaque. Les joueurs, équipés de capteurs, peuvent vérifier la baisse de leurs pulsations. « Ça permet de prendre conscience de cette capacité qu'on a tous de réguler sa fréquence cardiaque, et donc d'apaiser un message d'apaisement au cerveau, » explique Élodie, présidente de Synap's.

« Nous sommes une quinzaine d'intervenantes sur le Grand Est. Nous avons des projets pour tous les profils, seniors, parents etc. » détaille-t-elle. Financé par le conseil départemental, l'escape game de Synap's est

gratuit pour les participants de plus de 60 ans.

Ils repartiront avec en tête que « ce qui fait du bien à notre mental, c'est, entre autres, de positiver ! » ■



Les indices sont trouvés pour délivrer Alice, reste maintenant à aligner les chiffres pour ouvrir la cloche, avec l'aide d'Anaïck, l'une des psychologues.



Tonte différenciée : un rond-point garni de marguerites

Le rond-point de la Filoche est un espace géré par la communauté de communes (CCMM). Cette année, il est envahi par les marguerites, avec çà et là un bref œillet rose qui se glisse entre deux tiges d'astéracées jaunes. Face à l'espace gris et minéral de la Filoche, un tableau ondoyant, coloré et joyeux. Mais ce plaisir n'est pas partagé par ceux qui voudraient le voir tondu à 1 cm.

A ces détracteurs, Filipe Pinho, président de la CCMM, parle de pédagogie et de biodiversité : « Ce n'est ni

du laxisme, ni pour faire des économies que la com com ne fauche pas à ras. Ce n'est plus à l'ordre du jour. On pratique maintenant la tonte différenciée, seuls les bords sont tondu. On sème des graines de « prairie fleurie » mellifère sur toute la surface.

Une multitude de fleurs éclosent progressivement et attirent les abeilles. Les petits insectes y trouvent un habitat. Et c'est la plus forte graine qui gagne ! L'an dernier c'était rouge de coquelicots, ma fleur préférée. Cette année, ce sont les marguerites. C'est

toujours une surprise. » Et un plus pour la planète ! ■



Les marguerites sont bien installées sur le rond-point : la comcom pratique la tonte différenciée.



Le parc d'activités de Brabois-Forestière poursuit son expansion

Thierry Hory, président de SEBL Grand Est, et l'ensemble de l'équipe du projet, ont posé la première pierre de l'opération de promotion immobilière L'Oréa, lancée sur la commune. Un projet ambitieux.

L'événement s'est déroulé en présence du président de la Communauté de Communes Moselle-et-Madon, Filipe Pinho, du maire de Chavigny, Hervé Tillard, de l'architecte, Benjamin Schott, de l'ensemble des partenaires et de Grégory Bigel, dirigeant d'Imoclaire, acquéreur du premier bâtiment.

Proposé par SEBL Grand Est, aménageur auprès de la Communauté de Communes Moselle et Madon, concédant de la ZAC de Brabois Forestière, le programme immobilier L'ORÉA a de quoi séduire les entreprises à la recherche de nouveaux espaces de travail.

Deux bâtiments, dont le premier vient d'être acquis par la société Imoclaire, sortiront prochainement de terre, proposant des surfaces de bureaux allant d'une centaine à trois

cents mètres carrés avec une livraison prévue en 2025.

Cette opération d'immobilier tertiaire bénéficie de la proximité immédiate de l'A33-échangeur de Brabois et du CHRU.

Des surfaces adaptables

SEBL Grand Est attache une importance particulière à la qualité architecturale et environnementale ainsi qu'au confort d'usage qui sera offert aux futurs occupants. Les espaces proposés à la vente présentent une grande diversité de surfaces, facilement adaptables, dans des bâtiments qui répondent aux dernières exigences environnementales : générosité des apports solaires, basses consommations énergétiques, parkings favorisant l'infiltration des eaux de pluie.

Outre l'importance donnée à la qualité des bâtiments, le projet L'ORÉA s'inscrit dans un environnement privilégié en lisière de la forêt domaniale de Haye et bénéficiant du contact immédiat de la Métropole et de ses services, dont l'extension future de son réseau de transport en commun. ■



De gauche à droite : Jérôme Barrier, DG de SEBL Grand Est, Hervé Tillard, maire, Filipe Pinho, président de la CCMM, Benjamin Schott, architecte, Thierry Hory, président de SEBL Grand Est et Grégory Bigel, dirigeant d'Imoclaire.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – NEUVES-MAISONS

Beau succès pour la première convention de la Geek Industries

Total succès pour la première convention de la Geek Industries, samedi dernier au gymnase Annie-Villa. Organisation parfaite, animations et exposants de qualité, participation de Benoît du Pac, tous les échos sont positifs.

Avec 365 entrées, on est ultra-satisfaits ! » jubile Quentin, animateur du Centre Intercommunal d'Action Sociale et parrain de cette toute récente association de grands ados. « On avait "maxé" à 200 avec les jeunes. »

Dans le vaste hall, une vingtaine de stands, tous intéressants. En particulier celui de Rémi Charlier, prof de philo, alias Rocky Chaplin. Il dessine les personnages de ces animés dont raffolent les geeks. À ses côtés, sa femme et un ami exposent leurs propres dessins. « Mes premiers tableaux datent d'il y a 5 ans. Mais c'est lorsque j'ai peint ce que j'aime vraiment que le public a été au rendez-vous, 400 tableaux vendus ! » Il fait jusqu'à quatre conventions par mois, au grand amusement de ses élèves qui l'ont démasqué.

Plusieurs animations sur scène ont rythmé la journée, concours de cosplay, quiz, concert de jeunes de la Geek Industries, avec le rap de Sidney

ou encore le pop rock de Sacha et ses copains. Cerise sur le gâteau, la conférence de Benoît du Pac (cf. encadré), comédien spécialisé dans le doublage, dont celui de héros dans les animés favoris des ados. Jusqu'à son départ, il signera avec une grande gentillesse dédicace sur dédicace à des fans costumés.

Près d'un an de préparatifs et d'investissement a trouvé une fin. « L'impression d'un vide » confie Quentin. « C'est un super projet qui nous a rendus heureux ».

La parole à Benoît du Pac célébrité dans le monde du doublage

« Je fais de grosses conventions, Made in Asia, 70 000 personnes à Bruxelles, mais là, j'ai su que c'était une association de jeunes. Ils ont écrit une lettre très gentille, ils se lancent, il faut les aider. Le doublage, c'est une des facettes de notre métier de comédien, tout comme le théâtre. J'essaie de restituer au mieux ce que

l'acteur a exprimé. J'y mets un peu de mon âme, voix posée ou exaltée selon l'énergie du personnage, pour que ce ne soit pas du karaoké. J'ai doublé pour toutes les générations, de Charmed il y a 26 ans à Luigi dans Super Mario bros le film, un long métrage d'un million d'entrées. Onizuka, dans GTO, c'est un grand frère pour les jeunes, c'est ce qui m'est rapporté dans les conventions et cela me touche. » ■



Benoît du Pac a signé des dédicaces toute la journée avec bonne humeur aux jeunes fans des personnages qu'il double dans les animés.



Un collectif vent debout contre le projet d'extension d'une carrière

Alors qu'un carrier a fait une demande pour étendre la zone d'extraction de calcaire sur le plateau Sainte-Barbe, des citoyens se battent contre ce projet. Ils mettent en avant la défense de l'espace naturel sensible. Mais pas que...

C'est une vaste étendue d'herbes hautes située sur le plateau de Sainte-Barbe. Elle ne représente qu'une infime partie des 700 hectares du site qui s'étend sur les communes de Bainville-sur-Madon, Maizières et Pont-Saint-Vincent mais, pourtant, ce terrain qui ne fait qu'une quinzaine d'hectares fait l'objet de vifs débats depuis quelques mois. La raison ? La demande d'autorisation faite par CMNE (Carrières et Matériaux Nord Est) pour le renouvellement et l'extension de l'exploitation de la carrière de Bainville-sur-Madon, pour 30 hectares en renouvellement et environ 14 hectares en extension.

« Cela défigure le paysage »

Même si cette demande était attendue alors que l'autorisation d'exploitation arrive à échéance, la pilule ne passe pas auprès de certains habitants. Comme il y a 20 ans, un certain nombre d'entre eux ont ainsi décidé de se mobiliser en créant le Collectif des Citoyens pour la Préservation du Plateau de Sainte-Barbe (CCPPS). « Cela défigure le paysage et cela va "bouffer" 14 hectares de pelouse calcaire avec un enjeu très fort sur une faune et une flore protégées », fulminait Joëlle Herrault, membre du collectif, présente sur place aux côtés de trois autres opposants au projet.

C'est que le site est un espace naturel sensible qui abrite des espèces protégées comme le crapaud sonneur à

ventre jaune, la pie-grièche écorcheur ou encore l'alouette lulu. Le plateau fait d'ailleurs l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) depuis juillet 2020.

« Avec cet arrêté, on nous interdit d'aller sur les pelouses calcaires, mais à côté de cela, on autorise les carrières à bousiller 14 hectares », lâche René Denille, membre du collectif, « et puis, à l'heure de la transition énergétique, est-ce qu'on a besoin d'autant de granulats et de béton ? ».

La question du remblayage

Alors que la communauté de communes de Moselle et Madon a donné son feu vert à la révision du plan local d'urbanisme pour la commune concernée (Bainville-sur-Madon), son président (Filipe Pinho) assure que la carrière ne s'étendra pas sur 14 hectares mais sur 7,5 environ par le jeu des reculs demandés notamment pour préserver les sources Sainte-Barbe.

Mais les opposants campent sur leurs positions et trouvent ce projet d'extension d'autant plus infondé que la CMNE, un des deux carriéristes sur le plateau avec Vicat, n'a pas terminé l'exploitation des 20 hectares accordés en 2004.

Au chapitre des nuisances, le collectif évoque également le ballet incessant de camions chargés de tonnes

de calcaire et les explosions de mines pour abattre les matériaux, ressenties notamment à Pont-Saint-Vincent selon un habitant.

La Préfecture tranchera

Autre sujet d'inquiétude ? La question du remblayage. Alors que le carrier s'est engagé à reboucher les trous à la fin de l'exploitation pour que la pelouse calcaire reprenne ses droits, le collectif craint que des résidus du BTP soient notamment utilisés. « Et si c'est le cas, pas sûr qu'ils arrivent à reconstituer la pelouse calcaire », note Joëlle Herrault.

Les membres du collectif ont partagé tous ces éléments, le 21 mai dernier, lors d'une réunion d'information organisée à Pont-Saint-Vincent dans le cadre de l'enquête publique. Alors que l'enquête publique devait se terminer le 24 mai, elle a été prolongée jusqu'à ce vendredi. Les membres du collectif prévoient de se rendre au siège de la « com'com » ce jour-là pour remettre une pétition et des contributions au commissaire enquêteur. La balle sera ensuite dans le camp de la Préfecture qui tranchera dans les mois à venir. Inutile de dire qu'autour du plateau de Sainte-Barbe, la décision sera très attendue... ■



Quelques membres du collectif à côté du terrain herbeux qui fait partie du projet d'extension demandé par Carrières et Matériaux du Nord Est. Photo A.G.

par Anthony Guille



« On a cherché une question d'équilibre »

Ce projet d'extension d'une carrière sur le plateau Sainte-Barbe va-t-il avoir un impact sur cette zone sensible ?

« A partir du moment où on va faire un trou sur 7,5 hectares environ, c'est sûr qu'il y aura des conséquences. Cela reste une carrière. Mais 7,5 hectares, c'est une micro-partie du plateau. Et, sur ce secteur-là, on n'est pas sur un enjeu faune-flore aussi fort qu'au Fort Pélissier où il y a le plus grand inventaire d'espèces protégées. On a l'engagement du carrier qu'il remplira l'intégralité des trous après la phase d'extraction. Dans 20 ans, la pelouse calcaire sera reconstituée et le plateau sera à l'identique. »

« Il ne faut pas être hypocrite »

Les opposants au projet brandissent la menace que ces trous soient rebouchés avec des remblais de BTP. Qu'en pensez-vous ?

« Ils ne le savent pas, nous non plus...

Après, c'est effectivement une inquiétude. Sur ce plateau, on s'est déjà retrouvé avec un hectare pollué par les travaux du tram, sur la commune de Maizières. C'est pour cela qu'on va exiger la création d'une commission neutre entre l'État et le territoire pour aller contrôler le carrier et s'assurer année après année de la qualité des remblais qu'il pose. C'est aussi simple que cela. »

Au final, vous considérez que les enjeux environnementaux ne sont pas si cruciaux sur ce dossier ?

« Ce n'est pas cela... Tout ce qu'on a cherché, c'est une question d'équilibre. Les habitants qui disent qu'ils ne veulent pas un trou à côté de chez eux, ce sont les mêmes qui font des pétitions parce que la route est défoncée et qu'il faut des matériaux pour la refaire. Tant qu'on n'aura pas trouvé de matériau suffisamment recyclé pour remplacer le matériau naturel qu'est le calcaire, malheureusement, il nous faut encore ces matériaux... Je ne suis pas un défenseur

des carriers et on ne gagne pas un centime dans l'opération mais, a minima, on essaie de trouver un équilibre entre la question légitime de la préservation du biotope et l'activité économique ou alors, on peut faire le bal des "faux culs" en permanence et dire qu'on ne fait plus de routes. Il ne faut pas être hypocrite. » ■



Filipe Pinho, président de la communauté de communes Moselle et Meurthe-et-Moselle : « Les habitants qui disent qu'ils ne veulent pas un trou à côté de chez eux, ce sont les mêmes qui font des pétitions parce que la route est défoncée et qu'il faut des matériaux pour la refaire. » Photo Patrice Saucourt

Recueilli par A.G.



**COMMUNES MOSELLE ET
MADON**



Au dernier conseil municipal

Quatre délibérations ont été votées au dernier conseil municipal, dont trois à l'unanimité.

► **Étude surveillée à l'école primaire Pasteur :** Pour l'organisation de l'étude surveillée, il y a lieu de désigner nominativement les enseignants proposés par la directrice, Justine Friry. Les trois enseignantes désignées pour les années scolaires 2023-24 et 2024-25 seront rémunérées selon les taux publiés au Bulletin Officiel et suivant un tableau récapitulatif fourni par la directrice chaque

mois.

► **Servitude commune-Enedis :**

La société Enedis ayant implanté une ligne électrique souterraine sur la section AE n°687, le conseil municipal autorise le maire à signer l'acte authentique de constitution de servitude sur cette parcelle.

► **Modification des statuts de la CCMM :** À la suite de l'installation des services communautaires dans leurs nouveaux locaux (712 rue Nicolas Cugnot, Neuves-Maisons), le

conseil accepte de ratifier la modification de l'article correspondant.

► **Approbation du bail de chasse :** Suite à la nomination de Jean-Pierre Nicolas comme titulaire du bail de chasse pour la période du 2 mars 2024 au 1^{er} mars 2027, le conseil municipal approuve ce nouveau bail par 13 voix pour et 3 voix contre, et autorise ainsi le maire à le signer avec le nouveau titulaire. ■



Une visite d'étape au nouveau lotissement du Champi

Les premiers habitants, qui ont acquis leurs biens via Meurthe-et-Moselle Habitat, ont commencé à emménager au nouveau lotissement de Neuves-Maisons. Une actualité suivie d'une visite de la municipalité.

Le lotissement du Champi commence à vivre. Les premiers accédants à la propriété sont arrivés il y a quelques jours dans 8 pavillons MMH (Meurthe-et-Moselle Habitat).

L'entreprise publique d'habitat social proposera également à la location 42 logements allant du T2 au T4. Les travaux dans ces appartements sont bien avancés. Le maire Pascal Schneider et Jean-François Bellotti, adjoint aux travaux, et Joël Boudevin, conseiller délégué à l'urbanisme, accompagnés par Audrey Dony, directrice générale adjointe de MMH et ses collaborateurs, ont visité plusieurs d'entre eux. Ils étaient guidés par Alexandre Vidémont responsable travaux chez le maître d'œuvre Européan Home et son collègue Thomas Bellahcène, conducteur de travaux.

Des duplex à pourvoir

Le résultat a satisfait les visiteurs, même si certains détails restent à régler. Rue Bernadette Bour, deux immeubles collectifs de quinze logements (résidences Orphée) sont pourvus d'ascenseurs. Certains appartements peuvent accueillir des personnes à mobilité réduite. Sols PVC imitation parquet, balcons, placards, volets roulants apportent une touche confortable et pratique.

Belle finition aussi, impasse Jo Baker, pour les deux résidences Charleston, quatre logements en duplex chacune, deux salles de bains carrelées, deux WC, petit bout de jardin.

En face, quatre pavillons T3 seniors de plain-pied, garage et espace vert

pour le barbecue sont équipés de panneaux photovoltaïques pour compléter la production d'eau chaude. ■



Audrey Dony, la directrice générale adjointe de MMH, avec un groupe emmené par le maire Pascal Schneider, ont reconnu l'avancée des travaux du Champi.

L'inauguration est prévue à l'automne.





Les décisions du conseil

Le conseil réuni autour du maire, Benoît Sklepek, s'est prononcé sur la désignation d'un référent déontologue de l' élu local et désigne Daniel Giltard, membre du conseil honoraire d'état, jusqu'au 31 mai 2026, et prévoit le paiement des vacances à 80€ l'unité. ► Remplacement d'un délégué au syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) : Daniel Pierre est élu suppléant en remplacement d'Audrey Bar-Peignier. ► Redevance de mise à disposition du personnel technique

communal au SIVU : la somme de 10 000€ est acceptée pour 2023. ► Contrat de forage pour la carrière : durée du contrat déposé, 30 ans avec une révision lors de la quinzième année. Le prix unitaire du m³ extrait est de 1,20€, la redevance forfaitaire annuelle est de 5 000€, le versement d'une avance annuelle correspondant à 40 000m³ extraits, soit 48 000€. Le conseil accepte le contrat modifié. ► Prestation d'adhésion au groupement de commandes relatif aux travaux de chaussées avec la

MMD 54 : le conseil décide de ne pas renouveler son adhésion. ► Travaux sylvicoles : le conseil décide de ne pas effectuer les travaux de maintenance de cloisonnements des parcelles 9.1 et 10.1. ► Participation financière aux sorties scolaires : attribution de 500 € à la classe de CP/CE1, 500 € à la classe de CE1/CE2 et 2 000€ au CM1/CM2. ► En dernier lieu, le conseil approuve les nouveaux statuts de la Communauté de communes Moselle et Madon. ■



Portes ouvertes à la pension de famille Noirez : petite déception

Fin mai, les pensions de famille ont été mises à l'honneur lors de la semaine nationale qui leur était dédiée. Il en existe 950 en France, comme celle de l'Association de gestion et d'animation du foyer Aristide-Briand, qui a ouvert ses portes à cette occasion.

Les 25 locataires de la pension de famille située, face à la résidence Aristide-Briand, des personnes fragilisées par la vie, ont une situation sociale et psychologique qui les empêche d'accéder à un logement ordinaire. À la pension de famille, ils se retrouvent dans une atmosphère familiale, dans un cadre de vie à taille humaine, avec des logements privés et des parties communes. Tout en étant accompagnés, ils réapprennent à créer des liens avec les autres, avec des chances de réinsertion durable. « Être chez soi mais pas tout seul ».

Animateurs et maîtresse de maison de la pension Dominique-Noirez attendaient le public, lors de leur journée portes ouvertes organisée dans le cadre de la semaine nationale. Avec les résidents, ils avaient préparé un petit-déjeuner, des collations, un re-

pas de midi, le tout offert aux visiteurs attendus. Mais très peu se sont présentés. Manque d'information ? Désintérêt pour ces équipements sociaux et leurs habitants ?

Solidarité, amitié et respect

Qu'à cela ne tienne. La table a été dressée dehors et tout le monde a savouré les amuse-gueule maison et les petits plats. Le directeur de l'AGAFAB, Alexandre Ducret, s'est mis à la guitare. Un résident, Sébastien, 38 ans, a scandé une chanson en rap de son invention sur « le prix du loyer » à laquelle Alexandre a répondu en chantant. Des anecdotes de la vie des uns et des autres sont tombées, cruelles souvent, parfois drôles. Dans cette humanité éprouvée, marquée souvent par la rue, il existe une solidarité, une amitié et un respect mu-

tuels. « On est bien ici » confient-ils. Et le directeur confirme « Il y a ici des gens qui ont eu une famille, un poste. Quel projet de vie ont-ils ? Mourir, me disent-ils. Je leur réponds : autant vivre avant le mieux possible. » Et les accompagnants essaient de les y aider. ■



A la pension de famille Dominique-Noirez, Magali Bourgoin, maîtresse de maison, veille comme ses collègues animateurs au bien-être des résidents, blessés par la vie. Alexandre Ducret, directeur de l'AGAFAB, s'occupe de l'ambiance musicale.



Inauguration de l'Esplanade Julie-Victoire-Daubié

Samedi matin, le soleil était de la partie pour la cérémonie marquant l'inauguration de l'esplanade Daubié. La population y était conviée et c'est devant une foule importante que le maire a inauguré cette nouvelle place.

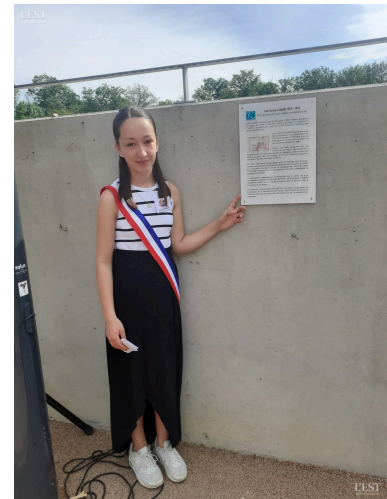
Accompagné d'un certain nombre d'élus, le maire a coupé le ruban tricolore. Tout le monde s'est ensuite rendu au mur qui jouxte le groupe scolaire et où a été dévoilée la plaque officialisant le patronyme de la place. C'est Lison, maire du conseil municipal des jeunes qui a prononcé le discours en l'honneur de Julie Victoire Daubié. Puis, avant de se rendre au podium où le maire et quelques élus ont prononcé un discours, le cortège est passé devant le nouveau parvis de la mairie, où des lettres géantes, portées par des élèves, reproduisaient le nom de la commune.

Au cours de son discours, le maire n'a pas manqué non plus de mettre l'accent sur la belle unité d'ouvrage que représente désormais cet ensemble Esplanade-groupe scolaire, agrémenté de 34 arbres d'ornement, 5 banquettes ovales, 2 bornes de recharge électrique, 12 arceaux pour vélos, 2 parkings (36 et 54 places), 1 cuve de 10 000 litres de récupération des eaux pluviales, sans oublier l'ascenseur

qui permet l'accès à la médiathèque pour les personnes en difficulté.

La jeunesse impliquée

Si des élus, et la population, étaient conviés, la mairie n'a pas oublié d'impliquer la jeunesse, pour qui ce superbe endroit sera, à l'avenir, le « cœur battant » de la commune. Des enfants du groupe scolaire et le CMJ ont participé aux festivités. Avec, en point d'orgue, un poignant hommage rendu à Julie Victoire Daubié par Lison, la jeune maire, qui a rappelé l'engagement de cette Vosgienne, première femme bachelière et militante engagée pour la cause des femmes. ■



Lison, la jeune Maire du CMJ, a rendu hommage à J.V Daubié.



Le traditionnel ruban a été coupé, et l'Esplanade officialisée.



ACTUALITÉS DIVERSES



La Métropole deviendra une zone à faibles émissions en 2025

Alors que le conseil métropolitain s'est tenu ce jeudi après-midi, les élus ont validé le fait de faire du Grand Nancy une zone à faibles émissions. En 2025 pour les utilitaires et les poids lourds, puis en 2028 pour les véhicules légers.

Avec plus de trente points à l'ordre du jour, le menu était une nouvelle fois copieux ce jeudi après-midi à l'occasion du conseil métropolitain du Grand Nancy. Alors que les débats se sont étirés pendant une partie de la soirée, plusieurs points ont été particulièrement développés...

Un contrat de réciprocité avec Moselle et Madon

C'est une première. Le conseil métropolitain a adopté le principe d'un contrat de réciprocité avec la communauté de communes de Moselle et Madon, qui rassemble dix-neuf communes au sud de Nancy et 30 000 habitants. Un partenariat qui fait sens, alors que les deux entités partagent un même bassin d'emploi, de mobilités et de vie.

Alors qu'une quinzaine de conseillers métropolitains ont pris la parole pour saluer cette initiative, ce contrat visera à renforcer les collaborations existantes et en développer de nouvelles, et ce sur neuf axes pour 2024-2026 : développement économique, mobilité, gestion et valorisation des déchets, culture scientifique et technique, développement fluvial, charte forestière pour la forêt de Haye, l'eau, énergies renouvelables et une collaboration plus étroite.

Avec un objectif : que ce contrat profite aux deux parties. « On ne tend pas la main pour faire l'aumône »,

glissait Filipe Pinho, le président de la communauté de communes Moselle et Madon, invité à ce conseil, « mais pour se la serrer et collaborer ».

Une collaboration qui pourrait concerner d'autres intercommunalités à l'avenir. Le président métropolitain Mathieu Klein l'a en tout cas suggéré après les différentes prises de parole...

La Métropole va passer en ZFE

Comme 32 autres collectivités de plus de 150 000 habitants, la Métropole va instaurer une zone à faibles émissions (ZFE), un dispositif qui vise à chasser les véhicules les plus polluants des grandes villes et territoires, au premier janvier 2025.

Ce jeudi, Laurence Wieser, conseillère métropolitaine déléguée aux mobilités actives et à la qualité de l'air, a fait le point sur ce vaste dossier pour lequel le C3D (Collège des directeurs du développement durable) va être consulté.

Concrètement, la mesure prendra effet le premier janvier 2025 pour les véhicules utilitaires légers et les poids lourds et en 2028 pour les véhicules légers. À partir de cette date, seuls les véhicules équipés de certaines vignettes Crit'Air pourront circuler dans cette zone qui s'étendra sur une grande partie de la Métropole.

Mais cette mesure ne concernera pas l'A31, A33 et A330 ainsi que les accès de neuf parkings relais situés sur le territoire.

Le contrat local de santé renouvelé

Outil prévu par la loi Hôpital, patients, santé et territoires (HPST) de 2009, le contrat local de santé vise à améliorer la santé et le bien-être de la population, tout en favorisant des parcours de santé cohérents, fluides et adaptés à chacun, en proximité. En vigueur depuis 2013 sur le territoire, ce contrat sera renouvelé pour la période 2024-2028.

Les priorités pour ces quatre prochaines années ? Favoriser un accès à la santé pour tous, promouvoir la santé et les démarches de prévention, développer des projets de collaboration entre les acteurs de la ville et la psychiatrie et contribuer au développement d'un environnement favorable à la santé. ■



Une trentaine de délibérations étaient à l'ordre du jour ce jeudi au siège du conseil Métropolitain à Nancy. Photo Anthony Guille

par Anthony Guille

